

PROCES VERBAL SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2022

Secrétaire de séance : Mme GROBOZ Nadine

Convocation le 27 octobre 2022

Membres présents ARRAGON Jean-Pierre, BRONNER Sandrine, DEMERS Patrick, GALLION Bernard, GROBOZ Gérard, GROBOZ Nadine, GUICHON David, NEVEU Jean Paul, PENIN Joëlle, PIOTELAT Aline,

Membres excusés ayant donné pouvoir :

BREVET Claude à NEVEU Jean Paul

CHIVAL Fabrice à GALLION Bernard

CURNILLON Arnaud à GUICHON David

DELOT Julie à BRONNER Sandrine

FLECHON Karine à DEMERS Patrick

- *Le Procès-Verbal du conseil municipal du 07 octobre 2022 est approuvé*
- *Le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour 3 délibérations :*
 - *Rapport sur la CLECT*
 - *Locations locaux boulangerie et la Raza*
 - *Référent voie douce*

DÉLIBÉRATIONS

POINT SUR LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

- Mme Salomé BASSET, agent communal détaché à l'agence postale, est partie le 26 octobre 2022. Elle sera remplacée à partir du 8 novembre 2022 par Mr Martial LEDUC.
- Mr Jean Claude LOUIS en retraite depuis le 28 octobre 2022 sera remplacé par Mr Mathieu OVIGUE, à partir du 28 novembre 2022.
- Mme Arielle GODET, secrétaire de mairie, a donné sa démission au 1er septembre 2022, elle sera remplacée à partir du 15 novembre par Mme Julia DIVERCHY.
- Mr Mickaël BUELLET a demandé sa mutation à la Ville de Bourg en Bresse. Elle sera effective le 02 janvier 2023. La question de son remplacement se pose et sera évoquée ultérieurement.
- Mme Justine PIOCCHOLA, salarié à l'Adapei de Val Revermont termine son stage le 10 novembre.

Le conseil approuve ces mouvements de personnel.

ENFOUISSEMENT RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET ÉCLAIRAGES PUBLIC RUE DU DR DESCOS

Dans le cadre des travaux sur la RD52, Mr le Maire a demandé un devis au SIEA, pour l'enfouissement des réseaux électriques et de l'éclairage public sur la rue du Dr Descos et le chemin Muletier.

Le reste à charge pour la commune concernant l'enfouissement du réseau éclairage public est de 25 360€, et de 102 025€ pour les parties électricité et télécom.

- *Le conseil donne son accord à l'unanimité. Une estimation du coût pour la partie chemin Muletier sera demandée au SIEA.*

INDEMNITES DU MAIRE

Pour des raisons fiscales, Mr le Maire demande à baisser son indemnité de 2%.

- *Le conseil donne son accord à l'unanimité*

PROGRAMME COUPE DE BOIS 2023

A la demande de l'ONF, une coupe de bois sera effectuée au bois des Chassagnes à Sanciat. (Parcelle n° 13).

- *Le conseil donne son accord à l'unanimité moins une abstention*

RAPPORT DE LA CLECT

Pour rappel : la compétence voirie actuellement détenue par GBA, revient aux communes à compter du 1^{er} janvier 2023.

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), chargée d'identifier le montant des charges transférées et d'évaluer les montants de la compensation correspondante a rendu son rapport le 10 octobre dernier. Ce rapport a été approuvé par les représentants des communes, une délibération est maintenant nécessaire pour fixer de façon définitive les répartitions de compensation pour l'exercice 2023. Les prévisions des attributions, pour 2023, pour Meillonas sont de 104 778€ (soit 119 408€ - l'annuité des prêts 14 630€).

- *Le conseil donne son accord à l'unanimité et autorise le Mr le Maire à signer la délibération qui adopte le rapport de la CLECT.*

LOCATIONS : BOULANGERIE ET LOCAL LA RAZA

- Local de la Raza : La partie de l'entrepôt disponible, ainsi que le terrain devant ce local a été attribué à la Société Véris TP. Le prix du loyer mensuel proposé par le conseil est de 600€ mensuel.
- Local boulangerie : le loyer était de 500€ mensuel. Il est proposé de le maintenir à ce prix pour les éventuels repreneurs.

- *Le conseil donne son accord à l'unanimité pour ces deux propositions de loyers*

RÉFÉRENTS VOIE DOUCE

Suite à l'obtention de la subvention LEADER, l'étude de préfiguration de la voie douce de Coligny à Ceyzériat est lancée. Au moins un référent, par commune doit être désigné afin de suivre l'étude et faire le lien avec la municipalité.

- *Le conseil désigne Nadine GROBOZ et Bernard GALLION comme référents pour la commune.*

COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS

Assemblée générale du CAFÉ : L'assemblée générale du CAFÉ a eu lieu le 19 octobre. Plusieurs membres du conseil étaient présents. Le bilan de l'année est très satisfaisant.

Après l'annulation de la Saint Patrick, six manifestations ont été organisées dont, la parade vénitienne qui a connu un énorme succès.

Les projets 2023 ont été évoqués et quatre personnes se sont portées volontaires pour renforcer l'équipe.

Assemblée générale de la FNACA : Mr le Maire était présent. Peu d'activité, les recettes proviennent des cartes de membres et des ventes de calendriers.

Assemblée générale du tennis : Mme Sandrine BRONNER était présente. Le bilan 2022 est négatif, mais les adhésions pour 2023 sont en hausses \approx 150 adhérents dont 84 jeunes de moins de 18 ans. L'association compte 2 salariés pour les cours de tennis (23h/semaine). Quatre manifestations ont eu lieu sur l'année. La commune a été remerciée pour le démoussage des terrains.

Réunion PLU : Un diagnostic de la commune a été établi par l'atelier du triangle.

On peut retenir que Meillonas fait partie des « Communes rurales accessibles ». C'est une commune résidentielle qui a connu une croissance démographique importante de 1968 à 1999. La population est maintenant vieillissante, une gérontocroissance semble s'installer.

Le bourg ancien, bien préservé participe à l'attractivité de la commune, le paysage à deux visages (la plaine et le contrefort) est attractif pour les promeneurs.

Le développement urbain plutôt bien maîtrisé permet de préserver la valeur patrimoniale du bourg ancien. L'activité agricole est très prégnante sur l'économie présente. Elle concerne 54.3% de la superficie du territoire en 2018.

Meillonas, pour une commune de type rural, possède une offre en équipements relativement conséquente. L'intégralité de ces derniers se localisent à proximité de la centralité urbaine de la commune et possède une desserte efficace, particulièrement avec les modes doux par le prisme d'aménagements sécurisés propices.

Pompiers : Le nouveau camion VTU (véhicule tout usage) a été livré.

Camping : Mr GALLION ainsi que les deux salariés du camping se rendront au SEET (salon professionnel des équipements de l'hôtellerie de plein air) à Montpellier le 10 novembre prochain afin de découvrir les dernières nouveautés et innovations.

TRAVAUX - PROJETS

Sanitaires publics, place du château : Les travaux sont en cours, la dalle est coulée.

Vestiaires au stade : Un projet d'aménagement des vestiaires du stade a été initié (fermeture de la terrasse, chaufferie, réfection des toilettes et extension). Les montant des divers devis est d'environ 300 000€. Après discussion, le conseil décide de ne pas donner suite au projet, le restant à charge pour la commune étant trop élevé. Une nouvelle réflexion sur le sujet sera menée par la commission.

INFORMATIONS DIVERSES

- Le panneau de Bourg Habitat en haut de la rue de la Berlotte a été enlevé.
- Mme Bodard, en charge de tous les dossiers de Meillonas pour Bourg Habitat a annoncé son départ. Son remplacement sera assuré par Mr Durand sur la partie paysagère.
- Maison médicale : une estimation du prix de vente des murs a été demandée à Bourg Habitat. Le prix du bâtiment est estimé aux loyers restants à payer pour arriver au terme de la convention signée avec le bailleur.
- Mr Gallion a reçu un courrier d'une habitante de Sancier demandant des précisions sur un chemin communal à côté de sa maison. Après vérification auprès du cadastre une réponse lui sera faite.
- Lucie Saez, nouvelle venue au marché de Meillonas, elle propose divers objets de décorations
- Le téléthon et la banque alimentaire ont demandé une subvention.
Le conseil émet un avis défavorable à ces demandes.
- Une habitante de la Raza a fait stériliser des chats pour un montant de 1500€. Elle demande une aide de la commune.
Le conseil ne donne pas suite à cette demande

PROCHAINES DATES

- Assemblée Générale de l'EDR le 05 novembre à 17h
- Commémoration de l'armistice le 11 novembre à 11h
- Assemblée Générale de RECAM le 18 novembre à 18h
- Porte ouverte local des pompiers le 19 novembre
- Repas des aînés le 20 novembre
- Conférence Bresse Revermont le 24 novembre
- Conférence des Maires le 28 novembre
- Réunion du PLU le 29 novembre
- Conseil municipal 02 décembre 20h30